MODULE-I INTRODUCTION A L'ESS

Document élève

A. Présentation de l'entreprise *CREATURE*

Vous allez découvrir les activités concrètes de l'entreprise *CREATURE*, plateforme de création et de production couture, à Genève. Plus précisément, il s'agit d'une entreprise sociale d'insertion spécialisée dans la transformation d'objets « corporate »[1] valorisant les textiles publicitaires destinés au recyclage.

CREATURE est active au sein de l'économie sociale et solidaire (ESS) et affiliée à la Chambre APRÈS-GE via l'association SOS Femmes, dont elle fait partie.

Créée en 2011 et initialement dénommée Label Bobine, CREATURE offre à une douzaine de bénéficiaires de l'aide sociale un tremplin vers le marché du travail. Sa valeur ajoutée repose sur les trois éléments suivants : le processus d'insertion socio-professionnel ; le savoir-faire des femmes et le « made in Genève ».
L'atelier de couture est soutenu par la Ville et le Canton de Genève, du fait de son rôle d'insertion socio-professionnelle.

Un petit documentaire **vidéo** permet de saisir concrètement la démarche et les activités de cette entreprise.



https://www.ge.ch/document/visite-creature-images

Il est temps à présent de comprendre et d'approfondir les principes et valeurs qui portent l'activité d'une entreprise ESS.
Tournez la page !

1 Un **objet « corporate »** est utilisé par une entreprise pour porter son image. Concrètement, il peut s'agir d'un stylo, d'une pochette, d'un sac portant le logo de l'entreprise.

B. Qu'est-ce que l'ESS ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) propose un modèle économique ayant pour but, à travers ses différents acteurs, la création de *valeur sociale et environnementale*. L'ESS constitue ainsi un secteur économique privé à but non lucratif ou à lucrativité limitée qui se distingue d'une part du secteur public et, d'autre part, de l'économie privée lucrative.

Les notions-clés qui permettent de définir le champ d'action de l'ESS sont notamment : la recherche du bien-être social, l'écologie (durabilité), l'autonomie, la solidarité, la diversité.

Quel lien avec le développement durable ?

Les entreprises actives au sein de l'ESS sont en lien direct avec le développement durable. Rappelons ici la définition du développement durable : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ». Il pose la question de la solidarité entre les générations. Rappelons également que le développement durable repose sur des activités tenant compte de manière équilibrée des trois piliers suivants :

- *social* : les activités doivent intégrer la société et de manière plus générale, l'humain dans toute sa diversité.
- *écologique* : les activités doivent s'inscrire dans une démarche durable, favoriser une approche à long terme, respectueuse de l'environnement
- *économique* : les activités doivent pouvoir être réalisées à un coût supportable, pour les entreprises notamment.

Les valeurs de l'ESS

Afin de déterminer le degré de mise en pratique des valeurs et des principes de l'ESS, la Chambre de l'ESS, APRES-GE, a élaboré une série de critères, divisés en deux groupes : les *critères contraignants* et les *critères évolutifs non contraignants*.

Les *critères contraignants* sont les suivants : transparence ; intérêt collectif ; autonomie décisionnelle et lucrativité limitée. Les *critères évolutifs non contraignants* portent sur le respect de l'environnement, la gestion participative et le management social.

Prolongement possible : le Module M3 « Les différents statuts juridiques de l'ESS » développe ces critères.

L'ESS à Genève

L'activité de l'ESS à Genève est chapeautée par APRÈS-GE, association sans but lucratif née en 2004, qui s'« engage pour la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région genevoise ». En 2017, l'organisation compte environ 290 structures membres.

Parmi celles-ci, on retrouve notamment : Caritas, CSP, Festival Antigel, Péclot 13, GenèveRoule, Jardins de Cocagne, Réalise, Reporters sans frontières et SOS Femmes, dont fait partie l'atelier de couture CREATURE.

Pour en savoir plus...

- Site de CREATURE : www.creature.ch.
- Étude. Panorama de l'économie sociale et solidaire à Genève, étude statistique 2015.
- Site de l'APRÈS-GE : www.apres-ge.ch.
- Charte de l'ESS, https://www.apres-ge.ch/sites/default/files/Charte_ESS_francais.pdf.
- Vidéo. TTC, 21 septembre 2015. Label Bobine, dès 14'20". Durée : 5' http://pages.rts.ch/emissions/ttc/6997532-le-budget-des-etudiants-la-chasse-aux-lions.html?anchor=7104504#7104504
- Documentaire. *Demain*. Cyril Dion, Mélanie Laurent, 2015.
- Documentaire. *Solutions locales pour un désordre global*. Coline Serreau, 2010.

C. Questionnaire portant sur les deux pages précédentes et la vidéo

CREATURE, une entreprise comme les autres ?

1. Après avoir visionné la vidéo, proposez trois éléments qui distinguent CREATURE d'une autre entreprise.

- _____
- _____
- _____

Questions sur l'ESS

2. Le développement durable repose sur trois piliers : social, écologique, économique.
En quoi l'activité d'une entreprise ESS comme CREATURE répond à ces trois piliers ? Fournissez un exemple pour chaque pilier.

- social : _____

- écologique : _____

- économique : _____

3. Un des mots d'ordre du développement durable est « Agir local, penser global »
En quoi l'activité d'une entreprise ESS comme CREATURE répond à cette démarche ? Expliquez en 3-4 lignes.

4. Valeurs ESS
Quels sont les quatre critères contraignants qui permettent d'indiquer que l'action d'une entreprise se situe bien dans les valeurs défendues par l'ESS ?
Entourez les quatre critères parmi la liste ci-dessous.

- *transparence*
- *recherche d'un profit maximal*
- *privilégier les résultats dans le court terme*
- *intérêt collectif*
- *gaspillage des ressources*
- *autonomie décisionnelle*
- *lucrativité limitée*